

Résolution du syndicat transfair

Maintenir le pouvoir d'achat – protéger les salaires !

Au cours des trois dernières années, le renchérissement a augmenté de 5,5 pourcent. Dans le même temps, les salaires du personnel fédéral n'ont augmenté que de 4 pourcent. Les salaires réels dans l'administration fédérale ont ainsi baissé et le personnel fédéral perd en pouvoir d'achat

Dans la déclaration d'intention commune des partenaires sociaux, transfair a convenu avec la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter que la part encore en suspens du renchérissement devait être compensée à moyen terme. Mais pour cela, il faut aussi s'assurer que la part non compensée du renchérissement n'augmente pas d'année en année et que la perte de pouvoir d'achat du personnel fédéral ne s'accroisse pas davantage.

Le renchérissement doit être compensé !

Mais les signes ne sont pas encourageants. Lors de la première ronde de négociations salariales, la ministre des finances a laissé entrevoir sa volonté de n'engager que 1 pourcent pour des mesures salariales – malgré un renchérissement pronostiqué d'environ 1,5 pourcent. Une fois de plus, le personnel fédéral subirait ainsi une baisse des salaires réels. Une fois de plus, le personnel fédéral passerait à la caisse. Pour transfair, cela n'est pas acceptable !

Stopper les attaques contre le personnel fédéral !

La pression sur le personnel fédéral est déjà immense. Jusqu'en 2027, les crédits de personnel seront réduits de 1,4 pourcent par an. Par le biais d'un examen des subventions et des tâches, la Confédération veut économiser 3 à 4 milliards supplémentaires - cela laissera encore des traces sur le personnel fédéral. Et la politique s'en mêle aussi activement. Ainsi, l'UDC veut réduire le crédit de personnel de 1,5 milliard de francs - ce qui signifierait la suppression de plus de 10'000 postes - et baisser drastiquement les crédits d'autres offices. transfair estime que cela suffit !

Au vu de ce qui précède, transfair pose les revendications suivantes :

1. Le renchérissement 2024 doit être intégralement compensé. Une nouvelle augmentation de la part non compensée du renchérissement n'est pas acceptable !
2. La part encore en suspens du renchérissement des années précédentes doit être compensée le plus rapidement possible, afin de contrebalancer la perte de pouvoir d'achat du personnel de la Confédération !
3. Les attaques contre le personnel fédéral doivent cesser. Une administration fédérale qui fonctionne bien est la colonne vertébrale de la Suisse. Il faut prendre soin de ce personnel !